

**Projet de Nkamouna
Evaluation Environnementale et Sociale
Plan de Développement Communautaire
et des Populations Indigènes**

Mars 2007

Préparé pour

**Geovic Cameroon
Rue 1 793
BP 11 555 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : 237-221-1801
Télécopie : 237-221-4518**

Préparé par

**Knight Piésold and Co.
1050 Seventeenth Street, Suite 450
Denver, Colorado 80265-2011
Téléphone : (303) 629-8788
Télécopie : (303) 629-8789**

Projet DV30200009.04

Projet de Nkamouna Evaluation Environnementale et Sociale Plan de Développement Communautaire et des Populations Indigènes

Table de matières

| | |
|--|-----|
| Liste des Tableaux | iii |
| List of Tables/11 | iii |
| Liste des tableaux..... | iii |
| Liste des Figures | iii |
| List of Figures/11 | iii |
| Liste des figures/11 | iii |
| Liste des Abréviations et des Acronymes..... | iv |
| Politique de Développement Communautaire | v |
| 1.0 Introduction..... | 1 |
| 1.1 Historique..... | 1 |
| 1.2 Législation et Politique des Institutions Financières Internationales..... | 3 |
| 1.3 Politique et Objectifs..... | 3 |
| 1.4 Nécessité du Développement Communautaire | 5 |
| 1.5 Autorités Publiques..... | 6 |
| 2.0 Gestion | 8 |
| 2.1 Responsabilité de la Société..... | 9 |
| 2.2 Organisation de GeoAid | 10 |
| 2.3 Partenariats..... | 13 |
| 2.3.1 Relations avec les Pouvoirs Publics..... | 13 |
| 2.3.2 ONG | 14 |
| 2.3.3 Organisations Locales..... | 15 |
| 2.4 Accords Financiers..... | 15 |
| 2.5 Gestion des Projets..... | 18 |
| 2.5.1 Rapports de GeoAid sur l'Examen, Evaluation et Vérification des Projets..... | 20 |
| 2.5.2 Définition des Indicateurs Clés..... | 20 |
| 3.0 Aperçu du Programme de Développement..... | 22 |
| 3.1 Parties Prenantes | 22 |
| 3.1.1 Les Villages | 22 |

Table de matières (suite)

| | |
|--|----|
| 3.1.2 Groupes Vulnérables et Défavorisés..... | 23 |
| 3.1.2.1 Groupes Ethniques..... | 23 |
| 3.1.2.2 Les Femmes..... | 23 |
| 3.1.2.3 Les Malades du VIH/SIDA..... | 24 |
| 3.2 Identification des Besoins en Développement..... | 24 |
| 3.3 Problèmes Identifiés au Sein des Communautés..... | 25 |
| 3.4 Atténuation des Impacts Potentiels..... | 26 |
| 3.5 Programmes et Projets d'Ordre Général..... | 26 |
| 3.5.1 Programmes de Santé..... | 27 |
| 3.5.2 Education..... | 28 |
| 3.5.3 Agriculture..... | 28 |
| 3.5.4 Socioéconomie..... | 29 |
| 4.0 Initiatives Spécifiques de Développement..... | 30 |
| 4.1 Approvisionnement en Eau..... | 30 |
| 4.2 Equipement et Fournitures Médicaux..... | 31 |
| 4.3 Equipes de Volontaires (Personnel Médical et Non-médical)..... | 32 |
| 4.4 Projets Educatifs..... | 32 |
| 4.5 Initiatives Anti-braconnage et viande de brousse..... | 33 |
| 4.6 Prêts de Micro-crédit..... | 34 |
| 5.0 Mise en Œuvre..... | 36 |

Liste des Tableaux

| Tableau | Titre |
|----------------|---|
| 1 | Projet de budget annuel pour GeoAid Cameroon à l'entrée en production de Nkamouna |
| 2 | Dépenses de fonctionnement annuelles de GeoAid Cameroon |
| 3 | Impacts socio-économiques du Projet de Nkamouna et leur atténuation |
| 4 | Projet de budget pour les années -2 et -1 |

Liste des Figures

| Figure | Titre |
|---------------|---|
| 1 | Localisation du Projet de Nkamouna |
| 2 | Séquence type du développement du projet et responsabilités au projet |
| 3 | Organigramme de Geovic Cameroon |
| 4 | Organigramme de GeoAid Cameroon |

Liste des Abréviations et des Acronymes

| | |
|--------|--|
| CARE | Cooperative for Assistance and Relief Everywhere, Inc. |
| DO | Directive Opérationnelle |
| EES | Etude Environnementale et Sociale |
| EIES | Etude d'Impact Environnemental et Social |
| EMSR | Etude des Moyens de Subsistance et Restauration du Revenu |
| GeoCam | Geovic Cameroon PLC |
| GeoAid | GeoAid Ltd. |
| ONG | Organisation(s) Non Gouvernementale(s) |
| PAES | Plan d'Action Environnementale et Sociale |
| PCPC | Plan de Consultations Publiques et de Communications |
| PDCPI | Plan de Développement Communautaire et des Populations Indigènes |
| PO | Politique Opérationnelle |
| PME | Petites et Moyennes Entreprises |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| ONUDI | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| SFI | Société Financière Internationale |
| SIDA | Syndrome d'Immuno Déficience Acquise |
| VIH | Virus de l'Immunodéficience humaine |



Politique de Développement Communautaire

GeoCam est résolument engagé dans la recherche du développement durable et de la responsabilité sociale. Ce-faisant, GeoCam sous-entend que son bien-être à long terme est directement lié à celui des populations et des communautés de ses zones d'opération. En fin de compte, ces populations devraient être les principaux bénéficiaires des activités de GeoCam. GeoCam envisage de mettre en place les capacités nécessaires afin d'assurer aux populations hôtes un futur meilleur. Cet engagement englobe les valeurs ci-après:

- Le traitement de toutes les parties avec équité et respect.
- La promotion de relations d'affaires transparentes.
- L'instauration de la confiance en concluant des partenariats avec les intervenants.
- La nécessité de comprendre et de respecter le droit des populations indigènes de préserver leur culture, leur identité, leurs coutumes et leurs traditions.
- Le développement de l'autonomie à travers une éducation et une formation appropriées.
- La mise en évidence de la créativité, de l'intégrité et de l'excellence dans toutes les activités.

Projet de Nkamouna Évaluation Environnementale et Sociale Plan de Développement Communautaire et des Populations Indigènes

1.0 Introduction

1.1 Historique

Le présent Plan de Développement Communautaire et des Populations Indigènes (PDCPI) a été élaboré pour le compte de Geovic Cameroon dans le cadre de son Projet de Nkamouna situé dans le sud-est du Cameroun, en Afrique, afin d'assurer le développement et la croissance d'initiatives communautaires durables. Geovic est actionnaire dans Geovic Cameroon S.A., société de droit camerounais ayant son siège à Yaoundé et qui a été créée en 1995 pour développer les gisements de cobalt et de nickel dans le département du Haut-Nyong, province de l'Est. Geovic est une société de droit américain créée dans l'Etat du Wyoming dont le siège est à Grand Junction dans le Colorado. Cinq personnes sont actionnaires minoritaires de Geovic Cameroun PLC.

Le Projet de Nkamouna est situé dans l'arrondissement de Lomié, département du Haut-Nyong, province de l'Est du Cameroun, à environ 400 km de route au sud-est de Yaoundé, la capitale. La ville la plus proche est Lomié, chef-lieu de l'arrondissement, située à 26 km au sud-ouest du site (Figure 1).

Le minéral primaire à être exploité est l'asbolane, oxyde qui contient du cobalt, du manganèse et du nickel. Le cobalt est principalement utilisé dans les turboréacteurs et les turbines terrestres servant à la production d'électricité. Toutefois, on envisage une hausse significative de la demande dans les années à venir liée à son utilisation dans les batteries de voitures à régime hybride électricité-essence ou des voitures à moteur entièrement électrique.

Les gisements de cobalt-nickel dans la région de Lomié ont été découverts dans le cadre d'un programme financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) entre 1981 et 1988. Le programme était concentré sur Nkamouna, occurrence de minéral la plus accessible de la région. Toutefois, en raison de leur enclavement et de leur teneur relativement faible en nickel, les gisements de minéral n'ont pas été testés jusqu'au lancement des activités de GeoCam en 1995.

En 2001, GeoCam a sollicité une convention minière et un permis d'exploitation minière qui lui accorderait des droits exclusifs pour exploiter les gisements de cobalt et de nickel pour une période initiale de 25 ans. Le 1er août 2002, la République du Cameroun et GeoCam ont signé une Convention minière accordant des droits d'exploitation à GeoCam et le 11 avril 2003, le Président de la République du Cameroun a signé un décret accordant un Permis d'exploitation minière à GeoCam autorisant la société à poursuivre les activités de son projet d'exploitation.

Le Permis d'exploitation minière concerne une superficie de 1 631 Km² formant un polygone à 18 côtés constitué de sept principales zones de minéralisation, à savoir Nkamouna, Mada, Rapodjombo, Mang Nord, Mang Sud, Messea et Kondong, comme le montre la Figure 1. La région visée par le permis est une forêt sempervirente dite « à usages multiples » exclusivement pour l'exploitation minière. GeoCam envisage à court terme d'exploiter le gisement de Nkamouna à ciel ouvert en recourant à l'enrichissement physique et à la lixiviation par agitation pour extraire le cobalt et le nickel. Les autres gisements feront parties des plans d'exploitation à plus long terme de GeoCam.

Au cours de ces phases initiales de la planification minière, GeoCam a reconnu qu'il est nécessaire de développer et d'appuyer les initiatives visant à améliorer durablement les conditions de vie des communautés locales. Pour traduire ces avantages environnementaux dans les faits, GeoCam a conçu GeoAid en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG) humanitaire internationale à but non lucratif dont le but est d'aider à améliorer les conditions de vie des populations. GeoAid servira d'interface entre les entreprises privées, l'Etat hôte et les communautés locales de la zone du projet. Il est envisagé que GeoAid se transforme en une organisation dotée d'une direction à dominante camerounaise, chargée de promouvoir des programmes de développement autonomes conçus pour lutter contre la pauvreté.

Le présent document sert de boussole à la direction de GeoCam et à GeoAid pour que ces dernières puissent orienter et conduire le processus de développement communautaire pendant quelques années. Il présente notamment dans leurs grandes lignes les projets pilotes qui seront mis en œuvre au cours des deux premières années des opérations. On y trouve également des directives relatives à la portée envisageable des programmes devant être exécutés au cours des cinq premières années. Le présent PDCPI sera ensuite mis à jour en fonction de l'actualisation du Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) et du calendrier de mise en œuvre. Le responsable des Relations Publiques de GeoCam, en collaboration avec le Directeur administratif de GeoAid, sera chargé de la mise en œuvre des initiatives de développement communautaire présentées dans ce plan afin d'assurer la

préparation d'un suivi et des rapports d'évaluation réguliers. GeoCam coordonne avec GeoAid, à travers le Directeur de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité, les efforts visant à assurer la mise à jour périodique du présent document afin de refléter l'état actuel de la mine, les résultats du suivi ainsi que les informations et idées provenant des communautés.

1.2 Législation et Politique des Institutions Financières Internationales

GeoCam a accepté de se soumettre aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI) dans le cadre du Projet de Nkamouna, encore que la société n'envisage pas, à ce stade du projet, de recourir au financement de la SFI.

Le présent PDCPI a été préparé dans le cadre général de l'Evaluation Environnementale et Sociale (EES) du projet qui a été élaboré conformément aux procédures de la SFI de 1998 relatives aux études environnementales et sociales des projets. D'autres documents de politiques et directives qui ont servi à la préparation du présent PDCPI comprennent :

- Le Manuel de bonnes pratiques de la SFI (1998) : *“Doing Better Business through Effective Public Consultation”* (Améliorer ses activités par des consultations publiques efficaces).
- *“Investing in People: Sustaining Communities through Improved Business Practice – A Community Development Resource Guide for Companies.”* (Investir sur les hommes : Appui aux communautés grâce à de meilleures pratiques en affaires – Un guide des sociétés pour le développement communautaire), publication de la SFI.
- Plusieurs politiques et directives opérationnelles (PO et DO) de la SFI, dont la PO 4.01 relative aux études environnementales.

1.3 Politique et Objectifs

GeoCam admet que non seulement la participation et l'appui au développement communautaire à l'échelle locale font partie des responsabilités sociales de l'entreprise, mais en plus ils peuvent également lui être bénéfiques. La mission de GeoCam et GeoAid consiste à établir des partenariats avec les communautés, les groupes d'intérêt locaux et d'autres organisations qui s'intéressent au développement de programmes sociaux devant aboutir à l'appropriation par la communauté bénéficiaire. GeoCam et GeoAid savent que dans une perspective à long terme qui va au-delà de la durée de vie de la mine, seuls des programmes autonomes dont la communauté est propriétaire assureront leur durabilité et un véritable développement à long terme. GeoCam / GeoAid ont mis en place une politique spécifique en matière de développement communautaire qui est présentée à la première page du présent document. Cette politique de développement communautaire est probablement l'aspect

majeur du présent PDCPI en ce sens qu'elle affirme clairement l'engagement de GeoCam pour le développement durable en tant que politique d'entreprise et fixe les objectifs qui sous-tendent toutes les activités de développement financées par l'entreprise.

Les programmes de développement communautaire seront sélectionnés et conçus en vue d'atteindre dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et de développement durable, deux principaux objectifs, à savoir : parfaire les mesures d'atténuation mises en œuvre pour faire face aux éventuels impacts socioéconomiques des activités minières et réaliser le progrès et le développement durable des communautés locales cibles. Ces deux objectifs – perfection de l'atténuation et progrès général – ne s'excluent pas mutuellement, et il y aura des chevauchements considérables avec nombre de projets, ce qui aidera à faire face aux impacts potentiels tout en contribuant au développement durable des communautés. Les groupes vulnérables et défavorisés devraient également bénéficier de l'assistance. Cet aspect est examiné dans la Section 3.1.

La durabilité à long terme de tout programme de développement est un aspect essentiel, et il est nécessaire, pour réussir, d'élaborer le projet et de le mettre en œuvre de manière rigoureuse. Les liens et partenariats entre GeoCam, GeoAid, l'Etat du Cameroun, les ONG et les organisations communautaires feront partie des méthodes utilisées pour s'assurer que les bénéfices du développement survivront à la fermeture de la mine et à l'arrêt de l'appui de GeoCam. Les ONG et les organismes publics fourniront l'expertise requise pour la conception, la planification et la réalisation des objectifs de développement. En outre, elles seront vraisemblablement présentes et actives au cours des travaux de développement consécutifs à la fermeture éventuelle de la mine. L'établissement de partenariats permet ainsi à GeoCam de transformer ses programmes de développement communautaire au bénéfice des communautés environnantes en programmes et plans à long terme pour la région, l'arrondissement et le pays en général.

Tous les projets proposés pour être mis en œuvre dans le cadre du présent PDCPI seront attentivement examinés pour s'assurer que leurs buts et objectifs correspondent à ceux de GeoCam et GeoAid. Les propositions de projet doivent démontrer comment les bénéfices du projet seront durables à long terme. Les financements effectués dans le cadre du PDCPI ne seront pas disponibles pour les catégories d'activité suivantes :

- Les actions politiques.
- Les obligations sociales (telles que les mariages ou les funérailles).

- Les programmes qui ne visent pas les communautés et les résidents affectés par les activités minières, encore qu'il sera tenu compte dans la mise en œuvre, de programmes de portée nationale aux niveaux local et régional.
- Les programmes dont la durabilité des avantages pour les populations ou l'environnement n'est pas établie.
- Les programmes discriminatoires fondés sur la religion, l'appartenance ethnique ou le sexe (les programmes visant une catégorie particulière de la population doivent clairement démontrer en quoi les bénéficiaires visés ont besoin d'une aide spéciale, c'est-à-dire en quoi ils sont particulièrement défavorisés).

Les bénéficiaires du programme GeoAid seront GeoCam et les communautés les plus affectées par l'impact des activités de GeoCam. L'objectif à long terme du programme est de prendre en charge la majeure partie de la population de l'arrondissement de Lomié. Il encouragera l'établissement d'un partenariat entre GeoAid et les individus, les coopératives, les ONG, les leaders communautaires et les autorités villageoises locales dans le cadre de la planification de leurs futures options de développement. D'autres groupes et organismes seront encouragés à contribuer de manière constructive à ces efforts à la fois en tant que conseillers, partenaires et bailleurs de fonds.

1.4 Nécessité du Développement Communautaire

GeoCam a reconnu qu'il importe de contribuer au développement et à l'auto-amélioration des communautés locales dans le cadre du plan de réussite à long-terme de GeoCam Cameroon PLC.

La région de Nkamouna est située dans l'arrondissement de Lomié, département de Haut-Nyong, province de l'Est du Cameroun. Le site se trouve à 9 km au nord du village Kongo qui est situé à 26 km au nord-est de la ville de Lomié.

La région qui abrite le Projet de Nkamouna est enclavée et sous-développée. Les infrastructures locales, le réseau routier, les services sociaux et les opportunités d'emploi sont tous insuffisants. L'arrondissement de Lomié est couvert de forêt en grande partie. Il est constitué de petits villages de 45 à 650 habitants et de la ville de Lomié dont la population est d'environ 4000 âmes. Les villages de la région sont très enclavés et les populations vivent presque exclusivement de l'agriculture de subsistance.

Deux grands groupes de population habitent la zone du projet: les Bakas et les Bantous (principalement les Nzimés). Le style de vie, les traditions et les cultures de ces groupes sont fondamentalement différents. L'exploitation du bois, qui est toute récente, a

considérablement bouleversé les zones polyvalentes, notamment parmi les populations Baka. Les stratégies d'atténuation socioéconomique prendront en charge les besoins de ce groupe ethnique.

1.5 Autorités Publiques

Au Cameroun, la gouvernance locale est mise en place à travers des nominations par le Président de la République, le scrutin populaire et les nominations locales. Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est nommé par le Président de la République; il est chargé de l'application des responsabilités administratives locales sur toute l'étendue du territoire national. .

Un gouverneur est nommé à la tête de chacune des dix provinces par décret présidentiel ; Les provinces divisées en département et en arrondissement administrés respectivement par les Préfets et Sous-Prefets. En outre, les populations locales élisent un Maire et un Conseil municipal au sein de chaque arrondissement. Les Maires élus localement travaillent sous la tutelle administrative du Sous-préfet.

Le pays est également divisés en chefferies traditionnelles de Premier, Second et Troisième degrés, classées en fonction de la taille ou du poids économique et démographique du territoire concerné.

Les pouvoirs des chefs incluent entre autres :

- Assister les autorités administratives dans l'encadrement des populations.
- Transmettre les instructions des autorités administratives auprès des populations et veiller à leur application.
- Participer au respect des lois et au maintien de l'ordre.
- Collecter les taxes et impôts pour le compte de l'Etat et d'autres autorités locales.
- Assumer toutes autres missions assignées par l'autorité administrative locale.

Les autorités administratives sont chargées d'évaluer les chefs traditionnels chaque année, en tenant compte de leurs efforts pour promouvoir le développement économique et social.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature sont très importants pour le processus réglementaire du Projet de Nkamouna. La Convention minière et le Permis d'exploitation

minière ont été autorisés par le Ministère des Mines, et les documents correspondants relatifs au volet environnemental et social du programme sont exigés par l'ex-Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF). Par ailleurs, le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat est responsable de l'administration du régime foncier et de l'utilisation des terres visées par le Permis d'exploitation minière à la fin des activités minières.

2.0 Gestion

Chaque programme de développement sera développé en diverses phases, à savoir la proposition, la planification, la sélection, la mise en œuvre et l'évaluation, tel que le montre la Figure 2, en associant chaque fois diverses parties. Conformément à l'objectif de la société visant à promouvoir le développement local, les populations et les organisations locales seront associées à chaque phase, le plus important pour la durabilité et la réduction de la pauvreté étant la proposition initiale, la planification et la mise en œuvre des projets auxquelles la population et les organisations locales contribueront grâce à une participation et à des responsabilités directes.

Le rôle principal de GeoAid sera de prioriser et d'assurer le financement. Cependant, GeoAid apportera son appui à la préparation des propositions en cas de demande par des individus ou organisations qui le souhaitent. Dans la phase de mise en œuvre des projets, le personnel de GeoAid sera aussi disposé à assister les sponsors des projets en aidant à identifier les organisations ou individus prestataires de services les mieux indiqués pour fournir l'expertise technique nécessaire pour la réalisation des projets. Une telle assistance ne sera apportée qu'en cas de demande par le sponsor du projet et sera maintenue au strict minimum dans la mesure où GeoAid n'est pas conçu pour être une agence d'exécution.

GeoCam a créé GeoAid sous-forme d'ONG humanitaire internationale à but non-lucratif. GeoAid est en train de mettre en place GeoAid Cameroon qui assurera la liaison entre le secteur privé, le gouvernement hôte et les communautés locales dans la zone du projet et sera chargé de toutes les prestations des programmes d'aide socio humanitaire de GeoCam.

Le Directeur de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité de GeoCam et le Responsable du Développement Communautaire travailleront en étroite collaboration avec GeoAid. Le Directeur administratif de GeoAid sera responsable de la gestion de la logistique du programme social et des fonds de GeoAid Cameroon. En outre, il sera chargé de mettre en œuvre les initiatives de développement communautaires au niveau local. Toutefois, GeoCam est entièrement responsable des programmes d'aide socio-humanitaire et socioéconomique liés à son projet d'exploitation minière.

GeoAid et son Comité Consultatif sont ouverts et examineront toutes propositions provenant d'individus, de groupes, d'ONG ou de leaders communautaires. Les critères de sélection et le financement des propositions se baseront sur la durabilité, l'importance de l'impact sur la lutte contre la pauvreté et l'absence d'effets négatifs sur l'environnement. Sur la base de

l'avis du Comité Consultatif, le Directeur administratif de GeoAid sera principalement responsable de la sélection, du suivi, de l'évaluation et de la rédaction de rapports sur les projets et les activités. D'autres spécialistes, responsables et groupes d'intérêts tels que les agences gouvernementales, les ONG ou les organisations communautaires seront appelés, le cas échéant, à appuyer et émettre des avis pendant la phase de planification et de mise en œuvre. L'apport, les avis et les opinions des populations et organisations locales seront sollicités lors de la sélection finale des programmes et pendant leur suivi et évaluation. GeoAid sera soumis à un audit financier annuel effectué par des auditeurs de renommée internationale.

Toutefois, bien qu'ayant été créé en tant que branche sociale et humanitaire de GeoCam, GeoAid doit être considéré non pas uniquement comme une filiale de GeoCam, mais plutôt comme une organisation entièrement indépendante. La principale préoccupation de GeoAid est le développement communautaire durable ; mais il peut également fournir des services contractuels à GeoCam tels que les soins médicaux « payants » aux employés ; cela lui permettra de générer des revenus supplémentaires au bénéfice d'initiatives de développement communautaire. Cependant, au lieu d'établir un système de santé « parallèle », GeoAid est appelé à améliorer et renforcer le système de santé local. GeoCam louera les services d'un « Chef du Service Médical » ou des médecins locaux à Lomié pour les soins contractuels et d'urgence.

2.1 Responsabilité de la Société

La structure de GeoCam apparaît à la Figure 3. L'Administrateur Délégué est le plus haut gestionnaire de la société et responsable en dernière analyse de toutes les activités sur le site du projet de Nkamouna, notamment de la santé, de la sécurité et des programmes environnementaux et sociaux.

Le Directeur de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité sera chargé de toutes les activités socioéconomiques et des affaires communautaires locales en rapport avec le Projet de Nkamouna et participera ainsi à la mise en œuvre du PDCPI. Le Directeur administratif de GeoAid sera responsable des décisions relatives à la sélection et au financement des projets, ensemble avec le Comité Consultatif dont fera partie le Directeur de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité (en tenant compte des avis des partenaires au développement et d'autres parties prenantes, le cas échéant). Ainsi, les décisions concernant la communauté locale resteront distinctes de celles prises dans l'intérêt des activités minières.

Le Directeur de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité, le Directeur administratif de GeoAid et le Coordonateur des Projets Communautaires constitueront le Comité consultatif. Le Coordonateur des Projets Communautaires occupe un poste stratégique au niveau de GeoAid. Il est chargé d'assurer la liaison entre GeoAid et les membres de la communauté, les ONG et d'autres groupes. Son rôle consiste à aider les personnes ayant des propositions de projet à préparer le dossier qu'elles doivent soumettre au Directeur administratif de GeoAid et au Comité Consultatif; et à superviser les projet en cours de réalisation, l'utilisation des fonds et la réalisation des objectifs. Le Coordonateur des Projets Communautaires sera un Camerounais ayant une bonne connaissance des communautés et de la culture locale. Les responsabilités liées à chacun de ces postes et le rôle du comité sont décrits de manière détaillée dans le Plan de Consultations Publiques et de Communications (PCPC).

Le Coordonateur des Projets Communautaires sera chargé de la coordination permanente de toutes les consultations publiques et les relations avec la communauté, y compris les réunions publiques et les efforts de coopération avec les ONG, le Comité de liaison avec le public et les parties prenantes affectées. La personne idéale pour occuper ce poste sera un Camerounais expérimenté et ayant une bonne connaissance du développement rural, des systèmes agricoles, des petites entreprises et du développement organisationnel et institutionnel ; il doit également avoir des bonnes aptitudes en matière de consultations publiques, de résolution de conflits, de valeurs culturelles, des us et coutumes, etc.

2.2 Organisation de GeoAid

La Figure 4 illustre la structure de GeoAid Cameroon dont la mise en place est en cours en tant que filiale de GeoAid. GeoAid est une ONG internationale à but non lucratif dont le but est de promouvoir un modèle novateur en matière de lutte contre la pauvreté à l'aide des ressources générées par une activité. Le modèle socio-humanitaire de GeoAid introduit l'industrie et l'investissement étranger au sein de la communauté internationale du développement au bénéfice de la réduction et de la prise en charge de la pauvreté en contribuant au développement de programmes visant à améliorer la qualité de la vie et la viabilité économique, et en assurant l'administration du programme par des spécialistes en aide humanitaire, en environnement et en développement socioéconomique.

GeoAid nommera au poste de Directeur Général de GeoAid Cameroon une personne jouissant d'une expérience avérée d'activités socio-humanitaires dans les pays en développement. Le Directeur Général est chargé de réaliser les objectifs définis dans la déclaration de mission de GeoAid.

Le Comité Consultatif participe à la sélection des propositions de projet et à leur classement par ordre de priorité. GeoAid Cameroon recevra des recommandations et des rapports annuels sur les projets et les programmes seront présentés à GeoAid Ltd., GeoAid Cameroon, Geovic Ltd. et GeoCam. Le Comité Consultatif sera composé comme suit :

- Un représentant de la République du Cameroun qui veillera à ce que les intérêts des communautés locales et des populations soient pris en compte.
- Un représentant des maires élus locaux de Lomié, Mindourou, Messok. Un représentant des trois mairies siègera de manière rotative annuellement au Comité consultatif ;
 - Un représentant du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature ;
 - Une personne désignée par GeoCam.
 - Une personne désignée par GeoAid.
 - Un expert reconnu socioéconomiste /développement de renommée internationale.
 - Un spécialiste des populations indigènes de renommée internationale.
 - Un expert en environnement/biologie de renommée internationale.

Le Comité Consultatif de GeoAid sera une instance fonctionnelle de revue tout au long de la vie du projet de Geovic SA. Les membres du Comité sont des volontaires ne percevant aucune rémunération en dehors du remboursement si nécessaire des frais de transport et subsistance. Les experts de réputation internationale seront recrutés par appel d'offre.

Le Comité fera des recommandations à GeoAid Cameroun et participera dans l'évaluation et la priorisation des projets à mettre en œuvre.

Les représentants de Geovic et du gouvernement du Cameroun dans le Comité ne sont pas éligibles au poste de Président du Comité qui sera élu annuellement par vote majoritaire des membres. Un Règlement intérieur sera élaboré en vue de préciser les droits et les aspects fonctionnels du Comité.

Un administrateur camerounais sera sélectionné pour travailler en liaison avec le Directeur administratif de GeoAid Cameroon, le Comité Consultatif et le Coordonnateur des projets communautaires.

En plus des exigences d'une formation et expérience pertinentes en gestion financière et comptable, l'Administrateur devra avoir une bonne compréhension des objectifs du programme de GeoAid, être fluent en français et anglais et familier avec les coutumes et

cultures de l'Est cameroun. Il/Elle devra disposer des capacités très développées en organisation, communication et s'engager à respecter les valeurs de base de Geovic/GeoAid. Les responsabilités de l'Administrateur seront de fournir les fonctions administratives dans le cadre des limites budgétaires fixées par GeoAid, d'installer et faire fonctionner au quotidien le bureau de GeoAid au Cameroun. Servir comme rapporteur au Conseil consultatif, prendre part aux réunions du Comité et autres réunions à la demande du Comité ou du Directeur administratif.

Il/Elle devra : entreprendre diverses tâches administratives à la demande du Directeur administratif, maintenir les données financières et comptables et présenter les propositions de projets soumises par les parties intéressées au Directeur administratif et au Comité consultatif.

Un Camerounais, de préférence issu de la communauté locale dans l'arrondissement de Lomié, sera nommé Coordonateur des Projets Communautaires.

Le Coordonateur des projets communautaires aura les qualifications et aptitudes ci-après :

- Connaissance de et/ou expérience avec les bantous et Baka dans la province de l'Est
- Connaissance des communautés locales, élites et leaders politiques
- Expérience professionnelle et aptitudes pertinentes
- Expérience de travail avec les ONGs, programmes communautaires et autres entités dans les programmes de subventions ;
- Etre fluent en français, anglais et de préférence en langues locales
- Démontrer une attitude et comportement cohérent avec les valeurs de Geovic et GeoAid.

La personne travaillera en étroite collaboration avec GeoCam, les communautés locales et les autres parties intéressées avec pour taches :

- Appuyer les demandeurs dans la finalisation des propositions de projet
- Veiller à ce qu'il y ait une large et juste sollicitation des propositions
- Préparer les propositions de subvention sous forme de rapport pour le Comité consultative
- Suivi des projets approuvés pour s'assurer que les fonds alloués sont utilisés comme convenu
- En collaboration avec le Directeur administrative de GeoAid, s'assurer que les objectifs sont cohérents avec la philosophie de GeoAid

- Appuyer le Directeur administratif de GeoAid dans la communication des objectifs des programmes de GeoAid aux individus, communautés, collectivités ou ONGs dans la zone d'activité.
- Communiquer régulièrement avec le Directeur administratif de GeoAid et les Administrateurs sur toute information pertinente concernant le projet.

Le "Modèle" de GeoAid est appelé à utiliser les ressources disponibles en tout temps afin d'accomplir sa mission. A cet effet, priorité sera accordée aux ONG locales, aux ressortissants et organisations de la communauté pour qu'ils exécutent eux-mêmes les projets. GeoAid Cameroon se chargera de l'exécution de certains projets uniquement lorsque les capacités ou l'expertise locale sont insuffisantes.

Dès sa conception, le modèle de GeoAid est sous-tendu par une philosophie de la durabilité en ce qui concerne à la fois la gestion et le financement des projets. Les arrangements financiers sont traités à la Section 2.4. Le plan de GeoAid comporte une stratégie de sortie des cadres expatriés, le cas échéant, qui seront remplacés en temps opportun par un personnel camerounais. Mais cette stratégie n'affectera pas la composition du Comité Consultatif.

2.3 Partenariats

L'établissement de partenariats pour la mise en œuvre des programmes de développement communautaires apportera de nombreux avantages :

- Les partenaires peuvent apporter une expertise intéressante dans les domaines techniques et pour la planification et la gestion des travaux de développement ;
- La bonne utilisation des financements et le partage des ressources permettent de tirer le meilleur parti des budgets de développement ;
- Les partenariats permettent d'intégrer les programmes de GeoCam aux plans de développement à une plus grande échelle, régionale ou nationale, ce qui assure à long terme un bilan global et durable.

2.3.1 Relations avec les Pouvoirs Publics

GeoAid est appelé, dans le cadre de la mise en œuvre du présent PDPCI, à établir des lignes de communication avec les autorités provinciales, notamment les Préfets, les Sous-Préfets, les Maires et les Conseillers Municipaux. En outre, les Chefs traditionnels seront invités à s'impliquer au processus de développement communautaire afin de participer à la planification et à la coordination des programmes de développement. Ces relations seront

renforcées par la présence d'un représentant de la République du Cameroun au Comité consultatif.

2.3.2 ONG

Conformément à la description faite dans l'Etude d'impact environnemental et social (EIES) (Volume 1), outre les ONG de développement basées à Lomié, il existe de nombreuses associations actives dans le couloir Pohempoum I-Mpane Kobera comprenant des GIC (Groupes d'intérêt commercial : deux à Doumzok I, un à Eschiambor, Melene, Ntam et Achip), des comités villageois de développement (Doumzok, Kongo), ainsi que des associations de femmes et de jeunes. Les ONG suivantes sont basées à Lomié :

- ROLD, organisation qui fédère toutes les ONG du district ;
- CIAD qui soutient les cultivateurs locaux et leurs organisations ;
- GECEC, une coopérative d'épargne et de crédit ;
- CAFT, actif dans la gestion des forêts communautaires ;
- CEF-DJA, actif dans la gestion des forêts communautaires ;
- AGRIE, qui contribue à la lutte contre la pauvreté à travers l'élaboration des plans de gestion environnementale et la sensibilisation vis-à-vis des questions environnementales ;
- CADEFE, qui œuvre pour l'épanouissement de la femme ;
- PREVERT, qui encourage l'écotourisme ;
- PERAD, actif dans la protection de l'environnement ;
- OCBB, actif dans le développement durable et la promotion du patrimoine culturel Baka ;
- CODADEL, fait la promotion de la culture Baka et le développement durable ;
- Centre de Loisirs et de Documentation de Lomié est un cadre éducatif et récréatif et un centre de documentation.

D'autres organisations actives dans la région de Lomié comprennent ECOFAC, qui intervient dans la protection et l'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers et la SNV, l'Organisation Néerlandaise pour le développement.

2.3.3 Organisations Locales

Outre les ONG susmentionnées qui sont actives dans la région, en particulier dans la gestion des forêts communautaires, il existe 27 groupes et organisations locaux dans la zone du projet. Onze de ces groupes sont des tontines (association d'épargne crédit rotatifs). D'autres entités comprennent des groupes d'activités (Associations de planteurs), de comités de développement de village et des associations ethniques. La coopération avec ces groupes, la promotion d'autres groupes d'intérêt communautaire et d'organisations de développement locales feront parties des objectifs du présent PDCPI. Il pourrait s'agir:

- De comités de développement locaux.
- De groupes d'intérêt commercial ou professionnel.
- De fournisseurs de services (eau, routes, santé, éducation, etc.)

Les groupes d'intérêt communautaire seront un instrument indispensable lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de développement qui permettront que les populations soient maîtresses de ce processus. Ce type de parrainage est un facteur déterminant à court terme pour la réussite d'un projet et à long terme pour sa durabilité.

2.4 Accords Financiers

GeoCam est soumis à une obligation sociale en ce qui concerne la vie du projet. Toutefois, le financement de GeoAid ne sera pas maintenu au niveau initial pour la durée du projet, sauf lorsque cela est imposé par les problèmes sociaux ; car les programmes autonomes sont ceux qui bénéficieront de manière générale à toute la région à long terme. Cependant, GeoCam peut maintenir sa contribution au financement des programmes de gestion de GeoAid, et les activités du Comité Consultatif au-delà des cinq premières années. Pour éviter la confusion entre le financement de la gestion de GeoAid et celui des programmes de développement communautaires, le financement des coûts de fonctionnement de GeoAid par GeoCam seront séparés et non comptabilisés comme « financement du développement communautaire ». GeoAid utilisera la contribution au développement communautaire de même que des fonds de sources extérieures pour établir un budget annuel spécialement conçu et ciblant le développement communautaire ; celui-ci sera examiné chaque année. A présent, GeoAid a élaboré pour GeoAid Cameroon un budget opérationnel de cinq ans qui est présenté au Tableau 1 (GeoAid Cameroon S.A. Projet de plan de gestion, 2004-révisé). Il s'agit d'un budget provisoire qui devrait être exécuté à partir de la première année de pleine activité à Nkamouna ; il sera ensuite modifié en fonction de l'actualisation du présent PDCPI.

Le financement se poursuivra pour les projets qui auront été initiés pendant les deux années qui précéderont le début de la production (Section 4) selon qu'ils auront obtenu des résultats acceptables ou non. En outre, GeoAid se servira de la période pré-productive pour coordonner, consulter les populations et ONG locales, évaluer et élaborer des propositions. Ces propositions seront prises en compte dans la première révision du PDCPI qui doit être préparée avant le début de la construction. Le succès des contributions de GeoAid au développement communautaire dépend de sa capacité à établir des partenariats avec des personnes et des ONG légitimes et honnêtes.

Les projets concerneront vraisemblablement des équipements sociaux, l'eau potable, un meilleur accès aux soins de santé et le renforcement des capacités en la matière, les programmes d'éducation sanitaire, les équipements médicaux, les microcrédits pour aider à la création des entreprises devant soutenir le développement des activités minières et des programmes agricoles au bénéfice de la région sans générer des préoccupations environnementales. Les propositions de projet feront parties d'un processus « dynamique ». En effet, au lieu que GeoAid se serve de plans pré-établis, il est avisé d'accepter des propositions de projets locaux provenant d'individus, d'ONG, des communautés ou de groupes qui sont ensuite évalués et classés par ordre de priorité pour le financement en fonction des fonds disponibles.

Les programmes doivent arriver à maturité au bout de cinq ans ; les projets les plus urgents auront déjà été financés et l'intérêt migrera pour être porté sur l'approche ou des méthodes qui prépareront les programmes pour la durabilité.

Des programmes tels que la recherche sur les maladies tropicales ou le VIH, les études anthropologiques ou la recherche agricole peuvent bénéficier de financements supplémentaires externes, et cette démarche sera encouragée.

Une partie du budget annuel de GeoAid Cameroon sera allouée aux dépenses administratives. Le Tableau 2 (GeoAid Cameroon S.A. Projet de plan de gestion, 2004-révisé) montre des prévisions de charges administratives annuelles de GeoAid. Il s'agit de prévisions basées sur les salaires types correspondant au niveau d'expertise requis pour les activités de la société. Le budget ne prend pas en compte les charges du Directeur administratif de GeoAid Cameroon, étant donné que le niveau de rémunération lié à ce poste doit encore être déterminé. Les frais de déplacement sont calculés sur la base d'une réunion par an organisée au Cameroun, le reste des réunions se déroulant par téléconférence.

Le Comité Consultatif examinera les travaux de GeoAid qui sont en cours d'exécution par rapport aux affaires liées aux obligations de GeoCam. Le Comité Consultatif travaillera en collaboration avec le Coordonateur des Projets Communautaires (Figure 4). Le Directeur des Programmes de GeoAid Cameroon et les membres du Comité Consultatif de GeoAid se réuniront « électroniquement » au moins une fois par semestre et au Cameroon une fois par an. Le Directeur administratif de GeoAid Cameroon doit être joignable électroniquement à tout moment. Le rapport d'activité de GeoAid sera présenté au Comité Consultatif une fois par semestre au moins ou plus fréquemment lorsque cela est nécessaire.

Dans les années à venir, l'objectif de GeoAid consistera à renforcer son autonomie grâce aux activités de collecte de fonds et financières. Cette aptitude sera déterminante pour parvenir à la durabilité après l'arrêt des activités minières et de l'appui financier de GeoCam. GeoCam contribuera au fonctionnement de GeoAid pendant les cinq premières années d'activité et peut-être jusqu'à la fin de l'exploitation minière (GeoAid Cameroon S.A. Projet de plan de gestion, 2004-révisé). Les contributions de GeoCam à GeoAid seront directement utilisées pour améliorer les conditions de vie des populations locales. Il serait également avisé de placer une partie des financements dans un compte bloqué pour que l'investissement actuel survive à la fin des activités minières. GeoCam peut demander à GeoAid de créer un compte bloqué dès le début des opérations dans lequel GeoCam épargnerait un montant précis chaque année. Le Comité Consultatif de GeoAid devrait donc chaque année faire des recommandations à GeoCam relatives à la contribution à l'épargne bloquée et au niveau de financement annuel. Pendant les années ultérieures de l'exploitation minière, on pourrait examiner dans quelle mesure il conviendrait d'augmenter les contributions de GeoCam à l'épargne bloquée et les bienfaits d'une telle décision. Les sommes provenant du compte bloqué pourraient ensuite servir à compléter les fonds collectés par GeoAid au profit des initiatives suivant la fermeture de la mine et l'arrêt de l'appui actif de GeoCam.

Lorsqu'il en existe la possibilité, les allocations budgétaires seront relevées pour une valeur de retour maximale grâce à des partenariats et à la collaboration avec diverses organisations des secteurs public et privé. Il n'est pas prévu que le budget de GeoCam suffise seul à satisfaire tous les besoins ou sollicitations des populations locales et, en fait, GeoCam ne doit pas être appelé à satisfaire ces besoins tout seul. Par conséquent, les partenariats avec les pouvoirs publics et les ONG, ainsi que le rapprochement des financements seront importants pour maximiser le bénéfice de l'investissement de GeoCam dans la localité ; en outre, GeoAid recherchera des arrangements allant dans ce sens lors de la planification des programmes.

2.5 Gestion des Projets

A ce jour, un certain nombre de programmes et projets potentiels ont été identifiés sur la base des besoins socioéconomiques évalués par GeoCam et GeoAid. Le type de programme envisagé devrait présenter les caractéristiques ci-après :

- Etre élaboré et choisi avec la participation des populations.
- Etre en rapport avec la santé, l'éducation, l'agriculture et/ou les affaires socioéconomiques.
- Comprendre et prendre en charge les rapports entre la biodiversité, les moyens de subsistance et la santé humaine.
- Etre ouvert à la fois aux Baka et aux Bantu.
- Etre des programmes simples qui n'obligent pas les populations à se plier ou adhérer à un style de vie radicalement différent ou qui ne créent pas une nouvelle dépendance.

Tous les projets soumis pour approbation seront examinés sur la base des critères ci-après :

- Evaluation en matière de sécurité.
- Compatibilité avec la culture locale.
- Correspondance avec les capacités et les réalités locales.
- Utilisation des matériaux locaux lorsque cela est convenable.
- Partenariat avec les populations, groupes, institutions et ONG locales.
- Sensibilité aux problèmes environnementaux.
- Conformité à la législation camerounaise.
- Démonstration de la capacité à contribuer à la mission générale de lutte contre la pauvreté.

La sélection des projets sera effectuée par le Comité Consultatif et la direction de GeoAid Cameroon avec la participation des populations locales à travers les consultations publiques dès l'entrée en activité de GeoAid Cameroon.

Les projets seront sélectionnés et financés par GeoAid à travers un processus prédéterminé d'identification, sélection et recommandations par le Comité Consultatif et accord de GeoAid Cameroun.

- Les projets pourraient être identifiés et formulés par les donateurs, les agences d'exécution, les communautés ou des individus ;
- Les propositions de projets peuvent être soumises à tout moment;
- Toute proposition de projet devra être complète avec suffisamment de détails pour servir de base au contrat ;
- Le comité consultatif peut déléguer une commission consultative pour évaluer une proposition en vue de faire ses recommandations ;
- Le Comité consultatif pourrait fixer des limites financières au-dessus desquelles la proposition nécessitera une évaluation indépendante de la faisabilité.

Dans le cadre de la planification et de la conception de chaque projet, une série de dates et d'objectifs importants seront établis pour servir dans les rapports et lors de l'évaluation des résultats. En ce qui concerne les projets dont la durée est inférieure à un an et/ou dont le budget est inférieur à 10 000 dollars, un rapport ne sera pas nécessaire avant l'achèvement du projet. Pour les autres projets, le rapport et l'évaluation seront nécessaires au moins une fois par an.

A chaque date convenue pour le rapport, le bénéficiaire des fonds préparera un rapport simple et précis, qu'il s'agisse d'une communauté, une organisation ou un individu. Ce rapport doit être présenté à GeoAid Cameroon et transmis au Comité Consultatif et à GeoCam. Le rapport comprendra :

- Une brève description des objectifs et activités du projet.
- Un compte rendu des dépenses.
- Une évaluation de la réalisation des objectifs du projet.
- Une évaluation de la durabilité du projet.

Une fiche de suivi du projet peut être fournie par GeoAid Cameroon afin de faciliter la rédaction des rapports.

2.5.1 Rapports de GeoAid sur l'Examen, Evaluation et Vérification des Projets

Chaque année, GeoAid Cameroon rédigera et présentera au Comité Consultatif un rapport annuel qui fasse la synthèse de tous les rapports soumis à GeoAid. Le Comité Consultatif examinera le rapport annuel et déterminera dans quelle mesure les projets ont atteint leurs objectifs et les financements utilisés de manière appropriée. Les critères ci-après seront appliqués lors de l'évaluation :

- Les projets dont la durée est d'au moins un an ou dont le coût est supérieur à 10 000 dollars US peuvent recevoir les financements uniquement par tranches, le versement de la tranche suivante étant effectué sur la base de la vérification, du niveau de réalisation ou des jalons.
- Les bénéficiaires qui auront mal géré les financements ou qui n'auront pas respecté les clauses des accords de financements ne seront pas éligibles pour un autre financement.
- Le Comité Consultatif peut, à sa seule discrétion, désigner un de ses membres ou un représentant pour effectuer des visites d'inspection pour contrôler l'évolution ou les activités d'un projet.

Le Comité Consultatif préparera une évaluation succincte des activités annuelles assortie de tous les rapports de réalisation des projets. Ce rapport sera présenté à GeoAid Cameroon, GeoAid Ltd et GeoCam.

2.5.2 Définition des Indicateurs Clés

Selon la nature des projets financés, un certain nombre d'indicateurs clés peuvent être choisis par GeoAid et/ou le Comité Consultatif pour servir à contrôler la réussite. Ces indicateurs seront choisis au cours de la planification et convenus avec les organisations partenaires ou les bénéficiaires des financements, selon le cas. Il s'agira, suivant la liste établie dans le Projet de plan de gestion de GeoAid Cameroon S.A (octobre 2004), de:

Indicateurs de santé :

- Incidence des maladies.
- Couverture vaccinale.
- Taux de natalité et/ou taux de croissance démographique.
- Utilisation des centres de santé.
- Utilisation des médicaments.

- Programmes éducatifs.
- Nombre de latrines.

Indicateurs économiques :

- Rendements agricoles.
- Taux des foyers autosuffisants grâce à l'agriculture.
- Variété et nombre de cultures améliorées et/ou de produits d'élevage domestique commercialisés.
- Revenu lié à l'introduction de nouvelles cultures ou activités.
- Utilisation et disponibilité du gibier.
- Consommation de produits industriels ou d'alcool.
- Utilisation des programmes d'épargne.
- Utilisation d'établissements de microcrédit.
- Changement du nombre de nouvelles maisons ou de la qualité de l'habitat.

Facteurs sociaux :

- Nombre de Baka ou de Bantu scolarisés.
- Taux d'alphabétisation des adultes.
- Amélioration de l'habitat.
- Pourcentage de Baka titulaires d'une carte d'identité.
- Taux de prévalence de la violence domestique.
- Nombre, au sein de la population, de biens importants tels que les bicyclettes, les outils, les radios, etc.

Les facteurs environnementaux, qui sont susceptibles d'indiquer les améliorations socioéconomiques au sein des communautés, peuvent comprendre, entre autres, l'amélioration de la qualité des eaux de surface et l'augmentation des espèces animales présentes dans les forêts environnantes.

3.0 Aperçu du Programme de Développement

3.1 Parties Prenantes

3.1.1 Les Villages

La région de Nkamouna est située dans l'arrondissement de Lomié, département de Haut-Nyong, province de l'Est du Cameroun. Le site se trouve à 9 Km au nord du village Kongo, situé à 26 Km au nord-est de la ville de Lomié. La zone concernée par le PDCPI se trouve le long de la route Lomié-Yokadouma entre la ville de Lomié à l'ouest et le village Mpane Kobera à l'est.

Les villages situés dans les environs des activités minières, dont Kongo, village le plus proche du site du projet, quelques autres villages environnants, Lomié et, dans une moindre mesure, les zones urbaines comme Yaoundé et Douala, sont parties prenantes du projet. Les villages locaux sont considérés comme les parties prenantes les plus importantes en raison de la proximité avec le projet et le potentiel de développement économique lié à l'appui aux activités de la mine. Les villages suivant doivent en particulier figurer parmi les parties prenantes visées (EIES, Tableau 30, Volume 1) :

- Pohempoum I.
- Pohempoum II.
- Doumzok I et Payo.
- Eschiambor.
- Melene.
- Kongo.
- Ntam I.
- Achip.
- Ngola Baka et Bantu.
- Zoulabot I.
- Mingongol.
- Mpaneditiep.
- Mpane Kobera.

3.1.2 Groupes Vulnérables et Défavorisés

3.1.2.1 Groupes Ethniques

Il existe deux grands groupes ethniques dans le district : les Pygmées Baka, peuple indigène, et les Nzimés, un peuple Bantu. En effet, les Pygmées Baka ont migré dans la région de Nkamouna à partir de la République Centrafricaine bien avant l'arrivée des peuples Bantu et sont les premiers habitants de la région. L'établissement des villages Baka est plus récente, dans les années 1970, lorsque le gouvernement du Cameroun a institué la politique de sédentarisation et d'intégration de ce peuple au sein de la société camerounaise. Les villages Baka existent actuellement dans un vide juridique parce qu'ils ne sont pas reconnus par leurs voisins Nzimé ou par l'Etat (EIES, Volume 1).

En fait, les Baka sont un peuple nomade qui dépend exclusivement de la chasse et de la cueillette de subsistance dans la forêt. Les villageois Bantu locaux vivent essentiellement de l'agriculture itinérante sur brûlis. Les sédentaires Bantu et les nomades Baka sont deux peuples qui ont développé une dépendance mutuelle basée sur le troc de produits alimentaires forestiers contre les produits commerciaux. L'équilibre de la dépendance s'est brisé avec le temps à cause de l'exploitation commerciale du bois dans les forêts qui sont vitales pour l'existence des Baka et leur commerce avec les Bantu. Auparavant, les Baka échangeaient le gibier fumé, les écorces traditionnelles et les plantes médicinales contre les produits maraichers, l'alcool et les vêtements. Les Baka s'adaptent moins à la perte de leur habitat que les sédentaires Bantu ; toutefois, les choses s'ajustent avec le temps et ils se sédentarisent de plus en plus dans des campements agricoles à la lisière des forêts pour compenser la disparition des forêts. Les Pygmées louent le terrain auprès des Bantu locaux qui possèdent les terres dans les villages. Cette migration des Baka résulte de la croissante pression démographique, de la diminution des terrains de chasse à cause de l'exploitation du bois et de la nécessité consécutive d'ajuster les valeurs culturelles traditionnelles. Par ailleurs, il existe d'autres petits groupes ethniques dans la zone du projet comprenant à la fois des migrants autochtones (les Kako et les Maka) et les immigrants (Bamiléké, Haoussa, Bamoun, Beti, citoyens Congolais), (EIES, Volume 1).

3.1.2.2 Les Femmes

La problématique du genre reste peu considérée dans les actions de développement à la fois chez les Bantous et chez les Bakas. Elles se caractérisent toujours par la traditionnelle division du travail fondée sur le sexe. Ces dernières années cependant, en ce qui concerne les populations Bantu, et du fait de la crise économique qui sévit au Cameroun, ces rôles ont quelque peu évolué avec la participation croissante des hommes aux activités habituellement réservées aux femmes (cultures vivrières) ; toutefois les femmes demeurent confinées aux

rôles de production et de reproduction. Par contre, les femmes Baka, dont les rôles essentiels sont également la production et la reproduction, participent activement à la prise de décision dans la vie du village (EIES, Volume 1).

3.1.2.3 Les Malades du VIH/SIDA

La discrimination vis-à-vis des PVVS (personne vivant avec le VIH/SIDA) existe dans beaucoup de domaines en Afrique Centrale et de l'Ouest, notamment en matière d'emploi, d'éducation, de libertés individuelles, d'accès aux soins médicaux, de sécurité sociale, de prêts bancaires et d'assurance. Une enquête récente de l'ONUSIDA a révélé les formes de discrimination et de stigmatisation suivantes au Cameroun en général (<http://www.onusida-aoc.org/Eng/Publications/Analysis%20Discrimination.pdf>) :

- Violation du secret médical ;
- Pratique des tests thérapeutiques sur les PVVS sans libre consentement et sans informer les malades, absence de protocole scientifique et, en particulier, pratique de tests directement sur les humains sans un test préalable sur les animaux ;
- Ostracisme vis-à-vis des personnes non infectées par le VIH qui participent aux groupes d'aide à la lutte contre le SIDA ;
- Isolation des PVVS au sein de la famille ;
- Condamnation des PVVS par les prêtres ;
- Refus de visa aux Camerounais séropositifs par les ambassades étrangères.

Il est également nécessaire d'améliorer l'accès des PVVS à une prise en charge médicale de qualité et à l'assistance sociale au Cameroun. Les subventions gouvernementales sont considérables, mais le coût des antirétroviraux (34 dollars US par mois) et analyses médicales (93 dollars deux fois par an) demeure hors de portée pour la majorité des Camerounais dont 40 % vivent avec moins de un dollar US/jour (www.theglobalfund.org/search/portfolio.aspx?countryID=CMR)

3.2 Identification des Besoins en Développement

La conception d'un programme de développement communautaire efficace et soutenable doit fondamentalement se baser sur les besoins et préoccupations des populations visées. Les objectifs et programmes définis dans le présent plan ont été élaborés sur la base de ce qui suit :

- Examen des documents et procès-verbaux disponibles sur les anciennes consultations publiques (1997) afin d'identifier les principaux sujets de préoccupation pour les populations locales par rapport aux opérations passées.
- Consultation spéciale en vue de l'élaboration du projet menée dans le cadre d'une enquête socio-économique dans la zone du projet par Dr Thérèse Fouda de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang. Consultation avec des rencontres publiques dans tous les villages le long du couloir Pohenpoum I-Mpane Kobera et entretiens détaillées auprès des ménages dans les villages Kongo, Ngola I et Ngola Baka, ainsi que d'autres entretiens avec les principaux informateurs et parties prenantes (EISE, Volume 1).
- Retour d'information et commentaires recueillis pendant les consultations publiques et les réunions d'information organisées à Lomié en avril 2001, novembre 2002 et septembre 2004 pour présenter le projet aux populations locales, ONG, pouvoirs publics et d'autres parties intéressées. Il y a eu en plus les réunions de restitution techniques d'avril 2006 à Yaoundé, Bertoua et Lomié. Les futures révisions et conception d'autres projets d'aide communautaires doivent refléter et se fonder sur l'évolution des besoins des populations et les résultats de la consultation publique en cours.

3.3 Problèmes Identifiés au Sein des Communautés

Les facteurs identifiés par les membres de la communauté pendant la consultation, tels que définis au Tableau 39 de l'EIES (Volume 1) se présentent en vrac comme suit :

- Accès au financement.
- Les problèmes liés à la population : pauvreté, chômage, insuffisance de clients, insuffisance d'intrants, faible productivité, oisiveté, alcoolisme, individualisme/jalousie, émigration, faible densité démographique, cadre juridique, bas prix, traditions, et vieillesse.
- Problèmes liés au transport : mauvais état des routes, enclavement, accès aux marchés et difficulté à s'approvisionner, insuffisance des moyens de transport.
- Problèmes liés à la santé : malnutrition, infrastructure sanitaire en mauvais état et santé/morbidité générale.
- Problèmes liés aux infrastructures : habitat insatisfaisant, absence d'électricité, perte/vagabondage du bétail et insuffisance d'eau potable.

Les principaux besoins de développement évoqués par les populations pour la prise en charge des préoccupations et problèmes ci-dessus, également identifiés dans l'EIES (Volume 1) sont comme suit :

- Réduction de l'enclavement.

- Accès accru aux financements.
- Intensification de l'agriculture.
- Expansion des centres de santé.
- Augmentation d'opportunités d'emploi permanent.
- Création d'un centre d'appui aux activités agricoles.
- Extension de l'offre et de l'accès à l'électrification.
- Garanti de l'accès et de la disponibilité d'eau potable.
- Promotion d'opportunités d'emploi à GeoCam.
- Modernisation des systèmes de communication.
- Organisation des structures de commercialisation.
- Offre d'accès à de meilleures infrastructures;
- Accès à la propriété foncière et autre.
- Amélioration du cadre juridique et respect de la loi.

3.4 Atténuation des Impacts Potentiels

Les principaux impacts socioéconomiques potentiels du projet de Nkamouna et les mesures d'atténuation sont présentés au Tableau 3.

Bien que les projets mis en oeuvre par GeoAid dans le cadre du PDCPI puissent aider les populations locales à gérer l'immigration dans la région, la nécessité de mesures supplémentaires est envisagée pour les communautés particulièrement choisies pour accueillir des immigrants. Des plans détaillés seront élaborés pour la gestion de l'immigration en collaboration avec les autorités et les populations locales avant le début de la construction (PAES – Volume 2). Ces plans comprendront, entre autres, des mesures nécessaires pour le développement de l'infrastructure, l'habitat, la résolution des conflits et les problèmes de sécurité dans les villages devant recevoir des immigrants.

3.5 Programmes et Projets d'Ordre Général

A ce jour, un certain nombre de programmes et projets potentiels ont été identifiés sur la base des besoins socioéconomiques évalués par GeoCam et GeoAid. Ces programmes potentiels qui sont examinés dans la présente section sont tirés du projet de plan de gestion de GeoAid et devraient avoir les caractéristiques décrites en Section 2.5.

Les grandes lignes des programmes potentiels sont décrites dans les sous-sections ci-après et représentent les zones dans lesquelles les investissements seront envisagés dans les cinq premières années des opérations minières. L'expérience de GeoAid, les consultations et audiences publiques à ce jour montrent que les domaines prioritaires pour le développement communautaire seront vraisemblablement ceux de la santé, éducation, agriculture et d'autres activités qui contribuent au développement socio-économique général.

GeoAid devra mener d'autres enquêtes et des travaux préliminaires pour développer ces programmes potentiels jusqu'à un niveau où ils pourront être mis en oeuvre. Ce travail consistera essentiellement à :

- Confirmation des besoins identifiés au sein des communautés sur la base de l'identification et choix par les populations concernées.
- Etude des moyens efficaces de satisfaire ces besoins.
- Définition d'objectifs spécifiques réalisables.
- Détermination de la portée, des estimations de coût et du calendrier de travail.
- Identification de conseillers techniques, de partenaires et d'agences d'exécution (y compris les populations ou groupes d'intérêt communautaires et organisations locales).
- Allocation ou affectation des ressources de GeoAid en fonction des besoins.

3.5.1 Programmes de Santé

Les exemples de programmes de santé comprennent :

- Programme d'ivermectine pour lutter contre l'onchocercose et les filarioses.
- Lutte contre la tuberculose.
- Surveillance et lutte contre les épidémies et les endémies.
- Appui à l'équipement médical et approvisionnement des centres de santé locaux.
- Fourniture ou création de systèmes d'eau potable.
- Aide au renforcement du système de santé local et à la promotion de la création de centres de santé dans les villages enclavés.
- Formation du personnel local pour les soins de santé.

- Sensibilisation, test et prévention du VIH.
- Education et promotion d'un programme de latrines.
- Développement de programmes de la « survie de l'enfant ».

La modernisation de l'hôpital de Lomié sera un facteur crucial lors de la mise en œuvre de ces programmes ; elle consistera à rénover les bâtiments, moderniser les équipements de l'hôpital, acquérir une ambulance et garantir l'approvisionnement en eau potable.

3.5.2 Education

L'éducation est l'un des facteurs clés du développement à tous les niveaux au sein de la communauté. Les initiatives liées à l'éducation dans la région de Lomié viseront :

- Les cours d'alphabétisation pour adultes ;
- L'enseignement de la langue anglaise ;
- L'appui au système scolaire local pour l'identification et la promotion d'écoles et de programmes scolaires pour enfants ;
- La promotion et l'application des programmes de formation technique, y compris l'appui aux établissements de formation technique existants ;
- L'élaboration et la promotion de programmes de sensibilisation aux problèmes et valeurs environnementales ;
- L'élaboration des programmes de santé et de sécurité ;
- La mise en place d'un programme de bourse pour les élèves les plus brillants ;
- L'élaboration des programmes d'éducation civique.

3.5.3 Agriculture

L'EIES (Volume 1) a déterminé la sécurité alimentaire en tant que problème potentiel et recommandé l'intensification de l'agriculture en tant que mesure d'atténuation. GeoAid envisage les mesures suivantes dans ce domaine :

- Amélioration des cultures vivrières traditionnelles au moyen des techniques d'augmentation de la productivité.
- Introduction de nouvelles espèces de cultures (sûres sur le plan culturel et environnemental) afin d'améliorer la valeur nutritionnelle en tant que moyen de lutte contre la consommation de gibier.

- Mise en place de systèmes agro-forestiers pour améliorer l'utilisation des espèces traditionnelles de plantes, arbres et sources d'aliments disponibles.
- Promotion et éducation à la conservation et aux techniques de conservation d'aliments.
- Pépinière pour développer les arbres fruitiers et d'autres espèces de valeur pour les populations.
- Promotion d'un programme d'élevage du petit bétail pour réduire la pression sur la faune.

3.5.4 Socioéconomie

GeoAid va mettre l'accès sur l'application d'une série de programmes socioéconomiques en tant que principale impulsion de ses initiatives de développement durable. Il s'agit de :

- La promotion et du développement de sources d'énergie alternatives telles que l'énergie solaire, le biocarburant et les systèmes mini/micro-hydroélectriques.
- L'introduction d'industries artisanales grâce à des programmes de microcrédit, en particulier ceux qui appuient le projet d'exploitation minière.
- L'introduction de programmes de transformation de l'huile de palme en huile lourde en tant que produit de rente pour l'énergie alternative.
- La promotion de programmes qui renforcent les valeurs traditionnelles telles que la danse ou la musique.
- La promotion des opportunités d'éco-tourisme.
- La promotion, l'éducation et l'appui au développement des programmes de gestion financière et d'épargne.
- La formulation de programmes visant à faire face aux problèmes des femmes dans la culture des domaines tels que l'accès aux opportunités d'affaires, la garde d'enfants, la reproduction, les valeurs familiales et les droits.

4.0 Initiatives Spécifiques de Développement

GeoAid Ltd a développé un plan de deux ans basé sur les expériences et enquêtes d'évaluation sociale précédemment menées par Dr Pat Huff de GeoAid Ltd. Ces travaux sont reproduits ci-dessous assortis des estimations de coût. D'autres recherches et travaux sont nécessaires avant de pouvoir lancer ces programmes, en particulier l'identification et l'implication des groupes et représentants locaux dans le processus de planification et de mise en œuvre.

Il a été possible d'identifier des projets potentiels même à ce stade initial du projet de Nkamouna, puisque GeoCam et GeoAid ont adopté une approche du projet au cours des récentes années qui comprenait l'identification des besoins de développement communautaire, l'assistance dans la limite des rares ressources financières et la consultation du public. GeoAid reconnaît que le choix final des projets spécifique se fera avec la participation continue du public telle que envisagée dans le processus de développement de projet décrit dans le Figure 2.

Le plan de deux ans proposé a été conçu pour satisfaire le volet social des objectifs de développement initiaux dans la zone d'activité de GeoCam. Les projets pilotes proposés qui sont dans les secteurs prioritaires identifiés à ce jour, prennent en compte ce qui suit :

- Budget et ressources limités dans la phase précédant l'exploitation.
- Besoins actuels des populations locales, tant privés que politique.
- Temps disponible jusqu'au début de la construction à Nkamouna et objectifs souhaitables ou nécessaires avant la construction.
- Capacités locales et opportunités de partenariat potentiel avec les ONG et autres.
- Conformité avec la profession de foi de GeoAid.

Les projets pilotes proposés concernent l'approvisionnement en eau potable, les équipements et fournitures médicaux, les équipes médicales composées de volontaires, les programmes éducatifs, les initiatives anti gibier et les opportunités de micro-financement.

4.1 Approvisionnement en Eau

Début: Printemps 2007

Budget: 20 000 dollars US

L'amélioration de l'accès à l'eau potable est l'un des moyens les plus importants pouvant permettre à GeoAid de contribuer à améliorer la qualité de vie dans l'arrondissement de Lomié. En vue d'améliorer la capacité de l'hôpital de district de Lomié à apporter des soins de santé, un des premiers objectifs sera de rendre l'eau potable disponible dans cette structure. L'hôpital et l'école primaire de Lomié ont été sélectionnés en tant que bénéficiaires préliminaires.

Stratégiquement, le renforcement des capacités locales en matière de soins de santé constitue l'une des principales préoccupations de tout un chacun dans le district tel que l'ont révélé les enquêtes socioéconomiques menées en mai 2004 (EIES – Volume 1). L'hôpital de Lomié ne dispose pas d'accès à une source d'eau saine, il est actuellement alimenté par un puits souillé d'où l'eau est puisée à la main à l'aide d'un seau attaché au bout d'une corde.

En vue de la mise en œuvre de ce programme d'approvisionnement en eau, GeoAid pourrait travailler avec la société GEOFOR qui a foré des puits depuis 2002 dans quelques communautés de la région. Le projet de l'hôpital consiste à faire un forage, l'équiper d'une pompe solaire avec panneau et améliorer le système de stockage/collecte d'eau potable existant et en fournissant la plomberie à chacune des deux salles. Le bloc chirurgical doit être équipé d'une plomberie interne pour l'approvisionnement en eau pour le lavage des mains et l'entretien général de la salubrité afin d'assurer l'hygiène nécessaire pour les urgences, la chirurgie et le contrôle des maladies infectieuses.

4.2 Equipement et Fournitures Médicaux

Début: Eté 2007

Budget: 15 000 dollars US/an

Les capacités de l'hôpital de Lomié sont très limitées pour assurer le niveau de soins requis dans l'arrondissement de Lomié. Un programme a été initié afin d'acquérir les équipements et fournitures nécessaires. L'hôpital fait face à un sérieux besoin d'équipement de stérilisation chirurgicale, d'outils de chirurgie, de lits d'hospitalisation et d'autres fournitures médicales. L'objectif principal est de fournir des équipements à l'hôpital local et former ensuite le personnel à son utilisation. La sécurité est une composante essentielle pour la viabilité de l'équipement ; ainsi un partenariat avec l'hôpital et la communauté locale est en étude pour sécuriser les biens acquis.

4.3 Equipes de Volontaires (Personnel Médical et Non-médical)

Début: Été 2007

Budget: 10 000 dollars US/an

Une équipe médicale chirurgicale américaine effectuera une mission volontaire au mois de juin 2007. Composée d'un chirurgien spécialisé en obstétrique et gynécologie, d'un spécialiste des maladies tropicales et des infirmières spécialisées, cette équipe sera autosuffisante pour ses besoins primaires d'équipements et produits post opératoires. Un partenariat avec les entités locales sera mis en œuvre pour atteindre les objectifs de cette mission.

L'objectif à court terme de cette mission est de :

Promouvoir le partenariat, un des éléments essentiels du modèle de développement de Geoaid ;

Accroître la capacité du système de santé local par l'amélioration de l'infrastructure, la sécurité et l'équipement ;

Promouvoir les échanges entre les médecins américains et camerounais ;

Améliorer le moral du personnel de l'hôpital.

Les équipes médicales volontaires fourniront des services de formation essentiels, y compris les programmes de formation en matière d'utilisation des équipements donnés et de problèmes de santé publique (VIH par exemple) et assureront les premiers soins. Alternativement, le programme pourrait consister en une démarche dans laquelle le personnel volontaire peut être formé sur les maladies tropicales et la santé publique, de sorte que ces informations puissent se disséminer à bref délai dans la région. GeoAid s'approchera des organisations de volontaires telles que Médecins sans frontières et Médecins du Monde, ainsi que d'autres groupes humanitaires pour identifier les volontaires potentiels. Une partie des bénéficiaires locaux pourrait être l'approche de "bouffée d'oxygène" pour le moral du personnel médical dont l'effectif est réduit dans l'arrondissement. Le personnel non-professionnel élargit avec les équipes médicales la base d'opportunité pour d'autres enseignements ou l'aide communautaire et/ou technique. De nombreux volontaires « reçoivent plus qu'ils n'en donnent. » Il s'agit d'une attitude motivationnelle et d'une telle valeur qu'ils sont prêts à payer tout ou une part considérable des coûts de leur transport/hébergement. Les expériences de volontaires ont la réputation d'établir des engagements à long-terme pour répéter les expériences.

4.4 Projets Educatifs

Début : Printemps 2007

Budget : 10 000 dollars US/an

La déclaration de mission de Geoaid comprend un engagement à la réduction de la pauvreté. Le micro-crédit et les prêts sans garantie au niveau villageois constituent un moyen essentiel d'améliorer la capacité des locaux à résister à l'inflation associée à l'afflux de nouvelles personnes dans la zone du projet à la recherche d'emplois.

L'enseignement de la langue anglaise a été identifié comme un besoin essentiel dans l'arrondissement de Lomié. Cela augmentera les chances pour les habitants du district d'être employés par GeoAid ou, éventuellement par GeoCam. En effet, la méconnaissance de la langue anglaise disqualifie actuellement certaines populations locales pour l'emploi. Il s'agit d'un pas vers la satisfaction de la demande par la population locale de leur préférence lors du recrutement par rapport à d'autres personnes d'égale qualification. Ce projet apporte à GeoAid une contribution directe à la réalisation de cet objectif.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue à Lomié, des discussions préalables ont été menées avec une ONG qui pourrait fournir l'enseignant. Un espace devant servir de salle de classe sera loué pour des cours du soir deux à trois fois par semaine. La bibliothèque de Lomié offrirait un cadre convenable pour les cours dans cette ville ; en outre, l'utilisation de ces installations devrait revitaliser la bibliothèque et stimuler son utilisation par la population.

Il est également nécessaire de renforcer les compétences linguistiques dans les villages le long de la route Lomié-Nkamouna. Comme cela a été présenté dans l'EISE (Volume 1), une bonne partie des populations locales ne dispose pas de moyen de transport et serait par conséquent incapable de participer au cours de langue à Lomié. Pour cette raison, la mise en place d'un programme mobile est envisageable dans l'avenir.

La gestion de l'argent est également un sujet prioritaire parmi les besoins éducatifs dans l'arrondissement. Très souvent, les salaires sont gaspillés en quelques jours seulement après la paie. Des discussions préliminaires relatives à la méthodologie ont eu lieu avec une ONG locale. On suggère actuellement que le meilleur moyen de sensibiliser les populations est un programme de vidéo mobile allant de village en village et qui ferait partie du programme de la GECEC (coopérative de crédit). Les coûts devraient inclure des éléments tels que la réalisation de la vidéo et la fourniture du matériel de projection, un opérateur et une source d'énergie

4.5 Initiatives Anti-braconnage et viande de brousse

Début: Printemps/été 2007

Budget: 7 500 dollar US par programme et par an

Des contacts ont été établis avec divers groupes de protection intéressés par les activités de GeoAid. Ils participent en ce moment aux projets dans la région de Lomié et sont préoccupés par les effets potentiels du Projet de Nkamouna. Tout ou partie des projets ci-après pourraient s'avérer « proactifs » en matière de conservation avec l'appui de GeoAid :

- **Projet Joseph** : Joseph Melloh est un chasseur devenu agent de protection de la nature. FFI et Wildlifline subventionnent actuellement ce projet qui est près de Karagoua/Kongoulou et cherche à développer un programme d'écotourisme. A présent, le projet a besoin de sécuriser son financement pour les cinq ans à venir.
- **Bristol Zoo** a lancé un projet régional avec des fonds provenant de GRASP (Great Ape Survival Project). Il a besoin de sécuriser le financement pour passer à la phase suivante dans leur « engagement et soutien communautaires » dans la région du Dja.
- Un programme d'application de la loi appuyé par LAGA est actuellement cité comme modèle de succès par le Ministère des Forêts et de la Faune. Il fait partie de ceux qui combattent les braconniers qui écoulent le produit de leur activité dans les grandes villes. L'appui apporté à ce projet indiquerait clairement aux autorités locales et centrales de quel côté se trouvent les priorités de GeoAid et GeoCam.
- Le projet d'élevage de poulet qui est actuellement à la phase d'étude est un partenariat FFI-CIAD qui cherche à élever les poulets en tant que source de protéine alternative pour le gibier.

4.6 Prêts de Micro-crédit

Les prêts de microcrédits peuvent être accordés pour le lancement et le développement de petites entreprises dans l'arrondissement de Lomié. Les projets pouvant bénéficier de ce type de financement comprennent :

- Le projet du Raphia consiste à forer des puits d'eau, fournir une pompe manuelle, électrique ou solaire et un réservoir. Ce projet peut prendre la forme d'un prêt de micro-crédit qui pourrait être remboursé en hébergeant le personnel de GeoAid.
- La création d'une serre/pépinière en gestion privée dans la région de Kongo. Cette entreprise pourrait vendre ses plants à GeoCam pour le reboisement. Le prêt pourrait être remboursé grâce aux bénéfices d'exploitation.
- La création d'une entreprise de fabrication de briques en tant que pilier d'une entreprise locale de bâtiment (logements et bureaux) qui pourrait lancer ses activités conjointement aux phases initiales de l'exploitation de la mine.

GeoAid s'est engagé à contribuer à ces projets pour autant qu'ils satisfassent les exigences présentées à la Section 2.5 ci-dessus. Parallèlement, GeoAid continuera à identifier d'autres projets devant être mis en œuvre dès le lancement de la production à Nkamouna. GeoAid concentrera particulièrement ses efforts sur l'identification de projets visant spécifiquement la population Baka. Il s'agit de projets qui doivent être intégrés à la première révision du PDCPI.

5.0 Mise en Œuvre

Les études et travaux effectués jusqu'ici ont identifié les principaux besoins et les priorités en matière de développement des communautés environnantes de la mine, ainsi que les éventuels programmes pour y faire face. Toutefois, des travaux supplémentaires seront nécessaires pour faire avancer les programmes de développement, à partir de la première phase présentée dans le présent PDCPI jusqu'à l'exécution réelle. Les travaux nécessaires aux programmes spécifiques ont été présentés dans la section précédente et sont également décrits dans le calendrier d'exécution du Tableau 4. Il est à noter que le plan d'exécution des projets pilote est actuellement provisoire et sera finalisé avant le lancement de la mine.

Le lancement des activités de la mine est prévu en 2009, date à laquelle les programmes de développement communautaire devant être lancés au cours de la première année d'activité doivent être entièrement définis et prêts pour l'exécution. Pour atteindre cet objectif, un certain nombre de tâches essentielles doivent être accomplies ; Il s'agit de :

- La finalisation de la mise en place de GeoAid Cameroon et nomination du Directeur administratif. Les mécanismes de fonctionnement doivent être établis d'ici avril 2008.
- La sélection et nomination des membres du Comité Consultatif d'ici juillet 2008.
- La préparation et publication du PDCPI révisé pour la période entre la première et la cinquième année de production d'ici à décembre 2008. Cela nécessitera des consultations publiques continues et spécifiques avec les populations locales pour en obtenir la contribution. Leur apport peut être obtenu dans un premier temps pendant les réunions de restitution de l'EES de Nkamouna prévue pour début 2006.
- La réalisation de la planification détaillée et le lancement des projets pilotes de l'an 2 d'ici fin 2008.

Il incombe au Directeur administratif de GeoAid de s'assurer que les tâches décrites ci-dessus sont accomplies conformément au calendrier.

Bien que les exigences de rapport et de calendrier doivent être admises parmi les procédures opérationnelles de GeoAid, GeoAid fournira deux principaux documents relatifs à la planification courant 2007. Avant le lancement de la mine, tous les projets pilotes devant être exécutés au cours des deux années précédant la production de la mine seront planifiés de manière détaillée par le Comité Consultatif de GeoAid. Ce document servira à la future collecte de fonds et à attirer les partenariats ; par conséquent, il comportera également la

vision de GeoAid, sa mission et ses objectifs, une description des partenaires initiaux et les besoins de financement.

Le second document majeur relatif à la planification est un PDCPI révisé devant être produit au plus tard en décembre 2008 par le Directeur administratif de GeoAid. Ce document comprendra une présentation détaillée de chaque projet de développement ayant été sélectionné pour être mis en œuvre pendant les deux années précédant la production (Année -2 et -1), ainsi que les programmes devant être mis en œuvre au cours de la première et de la deuxième année de production. Les projets des années 3 à 5 seront également présentés. Tous les projets seront définis en termes d'objectifs spécifiques visant des bénéficiaires, calendrier, budget, allocation des ressources de GeoAid, rapport, suivi et méthodes d'évaluation. Le plan de projet définira la structure de gestion ou de mise en œuvre, en identifiant les responsabilités et les actions devant être menées par diverses parties. Le plan examinera également la contribution des populations et expliquera comment elle a été intégrée dans chaque projet. Les projets à mettre en œuvre au cours des années 3 à 5 seront assez bien définis pour permettre une évaluation de leurs coûts.

Les prévisions de budget pour les projets pilotes à exécuter au cours des années -2 et -1, tel qu'il ressort de la Section 4.0, sont résumées au Tableau 4. Le calendrier de dépenses se fonde sur les budgets élaborés par GeoAid pour les phases de pré-construction et de construction.

Les budgets intègrent des provisions pour les bureaux et l'hébergement de GeoAid Lomié. Un complexe abritant les bureaux et des logements sera loué pour le Directeur administratif de GeoAid à son arrivée dans le pays, d'un chef de bureau, et un centre d'information de GeoAid. Les prévisions établies pour cette rubrique tiennent compte des coûts de location, de transport, de réparation et d'entretien, le traitement d'un gardien, les coûts administratifs et des services de distribution de base, du matériel de bureau/des équipements, d'un système de communication, d'un véhicule et des frais de subsistance.

Tableaux

Figures